

| |
|---|
| AR Prefecture |
| 046-214601304-20230609-D_2023_28-DE Reçu le 12/06/2023 |
| Membres en exercice : 11 |

COMMUNE DE GREZELS
Séance du 09 juin 2023

Date de la convocation: 05/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien PEREZ

Présents : 8

Quorum atteint : oui

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Sébastien PEREZ, Agnès CHAPELET-VOYE, Serge LEVERGEOIS, Monique RIVIERRE, Patrick JOUCLAS, Quentin FOURNIÉ, Marianne PEROCHEAU, Valérie JAMPIERRE

Représentés: Maurin BERENGER par Sébastien PEREZ, Christine COGNÉ par Serge LEVERGEOIS

Excusés:

Absents: Arnaud JAECKEL

Secrétaire de séance: Serge LEVERGEOIS

Objet: Approbation du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie - D_2023_28

Vu l'article L.2225-1 du CGCT, créé par l'article 77 de la Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 instituant un nouveau pouvoir de la police spéciale du maire : la police de la défense extérieur contre l'incendie;

Vu les articles L.2321-1 et L-2321-2 du CGCT, précisant que les dépenses de personnes et de matériel au titre de la DECI sont des dépenses obligatoires pour la commune;

Vu l'arrêté préfectorale n°17-179 du 31 janvier 2017 portant Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI)

Vu l'arrêté municipal du 27 septembre 2021 pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie;

Vu l'avis favorable au Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) émis par le SDIS en date du 9 juin 2023.

Le Schéma Communal de Défense Extérieur Contre l'Incendie présenté au Conseil Municipal doit être approuvé.

Ce schéma décrit une analyse des risques et donc des besoins et des ressources nécessaires. Il permet d'établir un programme d'actions permettant à la commune de planifier les travaux d'équipements de la défense incendie sur la base des propositions présentées

le conseil municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE le schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI)

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ

Le/la secrétaire de séance,
Serge LEVERGEOIS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12/06/2023
et publié ou notifié
le 13/06/2023

